

ATTESTATION D'ASSURANCE DÉCENNALE

Voici un exemple type d'attestation d'assurance décennale que vous pouvez demander à votre professionnel, adapté à un architecte d'intérieur ou toute autre activité concernée :

Nom et adresse de l'assuré

[Nom du professionnel ou de l'entreprise]

[Adresse complète]

Numéro SIRET

[Numéro SIRET]

Nom, adresse et coordonnées de l'assureur

[Nom de la compagnie d'assurance]

[Adresse complète]

[Téléphone / email]

Numéro de police d'assurance

[Numéro du contrat]

Période de validité du contrat :

Du [date de début] au [date de fin]

Activité(s) couverte(s)

[Préciser : Architecture d'intérieur, maîtrise d'œuvre, coordination de chantier, etc.]

Zone géographique couverte

[Exemple : France métropolitaine]

Montant des travaux couverts

Si applicable : [Montant ou indication “sans limites”]

Techniques et types de travaux assurés

[Préciser : travaux structurels, rénovation, aménagement intérieur, etc.]

Signature et cachet de l'assureur :

Date de délivrance de l'attestation : [Date]

Important :

- Vous pouvez demander ce document à tout professionnel avant de signer un devis ou un contrat.
- Elle doit être renouvelée chaque année.
- Elle doit préciser explicitement les missions assurées et la période de couverture
- C'est le document officiel qui vous garantit que le professionnel est couvert pour sa responsabilité décennale conformément à la loi Spinetta (loi du 4 janvier 1978).
- Toute mention limitant la garantie (ex : “sous réserve du paiement de la prime”) est interdit

Ne sont pas couverts par la décennale :

- Travaux purement esthétiques, décoratifs ou de bricolage
- Éléments dissociables tels que fenêtres ou radiateurs amovibles (non encastrés)
- Travaux d'entretien courant ou petites réparations sans impact structurel

Vous avez des questions supplémentaires sur l'Assurance décennale :

Consultez notre article dédié : [Assurance décennale : pourquoi choisir un architecte d'intérieur assuré qui coûte plus cher... mais vous protège vraiment ?](#)

Et vous, êtes-vous prêt à investir dans votre sérénité ?

Si vous souhaitez discuter de votre projet en toute transparence et découvrir concrètement ce que peut vous apporter un accompagnement professionnel assuré, [n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour un appel-conseil.](#)

Si vous souhaitez en savoir plus sur moi...

Voici un petit article pour [vous renseigner](#) !



MARIE CASASOLA
DESIGN D'ESPACES

